Formation annuelle (art. 25) - établissements dentaires (E-learning)

Selon l'article 25 de l'ARBIS, tous les employeurs susceptibles d'être exposés aux rayonnements ionisants doivent recevoir une formation minimale annuelle en matière de radioprotection. L'accent de cette formation est mis sur sa propre radioprotection, celle de ses collègues et de l'environnement.

POUR QUI ?

Cette formation s'adresse aux personnes susceptibles d'être exposés aux rayonnements travaillant dans un établissement dentaire.

CONTENU DE LA FORMATION

Les aspects suivants sont couverts lors de cette formation:

- Radiations ionisantes
- Dosimétrie et effets biologiques
- Radioprotection
- Analyse de risques
- Retour d'expérience dans la pratique

OBJECTIFS

Selon l'article 25 de l'ARBIS, tous les employeurs susceptibles d'être exposés aux rayonnements ionisants doivent recevoir une formation minimale annuelle en matière de radioprotection. L'accent de cette formation est mis sur sa propre radioprotection, celle de ses collègues et de l'environnement.

- Nous pourrons vous offrir cette formation annuelle maintenant comme e-learning, afin que les participants peuvent suivre la formation quand et ou ils le souhaitent.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Quelques jours après votre inscription au e-learning, vous recevrez un e-mail de bienvenue. Pendant cette période, gardez un œil sur votre dossier de courrier indésirable.
- A partir de la réception de cet e-mail, vous aurez 3 mois pour tout terminer, après quoi votre accès sera fermé. Si vous le souhaitez, vous pouvez revoir certaines parties de l'apprentissage en ligne.
- Pendant ces trois mois, vous aurez accès à la plateforme où vous trouverez une combinaison d'enregistrements professionnels, de fragments de textes et d'exemples pratiques. Prévoyez suffisamment de temps pour regarder les enregistrements et prendre des notes.
- Après avoir suivi cette formation en ligne, vous aurez la possibilité de télécharger un certain nombre de documents abordés dans la formation en ligne afin d'affiner l'organisation dans votre établissement dentaire.

LIEUX DE FORMATION

Lieux	Durée de la formation	Langue	Prix
Online	Au moins 1 heure (*)	Néerlandais	80.5 EUR
Online	Au moins 1 heure (*)	Français	80.5 EUR

Prix hors TVA.

Vinçotte Academy : Jan Olieslagerslaan 35 ▪ 1800 Vilvoorde ▪ Belgique

BTW BE 0438.362.202 ▪ RPR Bruxelles

BNP Paribas Fortis: BE08 2100 4143 4513 ▪ BIC: GEBABEBB

Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées. Les détails les plus récents et complets concernant cette formation - y compris le contenu, les dates, le lieu et le prix - sont toujours disponibles sur notre site web : www.vincotte-academy.be. Les inscriptions se font exclusivement via le site web. En vous inscrivant, vous acceptez nos conditions générales et le règlement de la formation, qui sont également consultables en ligne.

(*) La durée effective d'une formation en ligne est difficile à déterminer. Veuillez donc à prévoir du temps pour prendre des notes et revoir les vidéos (si vous le souhaitez).